



Ville d'Isbergues
5A, place Emile Basly
CS 70029
62330 ISBERGUES
Tél. : 03.21.61.30.80

Envoyé en préfecture le 08/04/2026

Reçu en préfecture le 08/04/2026

Publié le 10 AVR. 2026

ID : 062-216204735-20260330-26_02_08-DE

DCM 26.02.08

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du
30 mars 2026

Date de convocation :
24 mars 2026

Objet :

Votes pour : 28
Vote contre : 0
Abstention : 0

Modification du tableau des effectifs

L'an deux mille vingt-six, le vingt et un mars, à quatorze heures, le conseil municipal de la ville d'Isbergues, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur David THELLIER, Maire.

Étaient présents : M. David THELLIER – Mme Sandrine ALLOUCHERIE – M. Éric HEUGUE – Mme Véronique LUPART – M. Sébastien MILON – Mme Laurie LECRINIER – M. Laurent DANIEL – Mme Marie-France VERREMAN – M. Michaël DELHAYE – Mme Stéphanie DELMARE – M. Benoît COUPET – Mme Caroline BERROD – M. Vincent GALLOIS – Mme Marie-Paule CLAREBOUT – M. Didier RINGARD – Mme Hélène BARRAS – M. Bruno BIENAIMÉ-DELATTRE – Mme Dorothée CHAVATTE – M. Bruno DELANNOY – M. Jean-Louis BAUVAIS – Mme Coraline TALLE – M. Laurent DELATTRE – Mme Christine DUFURETS – M. Thierry DISSAUX – Mme Anne VENEL – M. Pascal GANTOIS – Mme Emilie DAUTRICHE – M. Michel BINCTEUX, formant la majorité des membres en exercice.

Membre absent : Mme Séverine GODART.

Monsieur Bruno BIENAIMÉ-DELATTRE est nommé secrétaire de séance.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Monsieur le Maire indique qu'en raison des départs et arrivées, des avancements de grade, des promotions internes et afin de mettre en concordance le tableau des effectifs avec les délibérations ayant créé divers postes, il convient de créer et de supprimer les postes suivants au tableau des effectifs à compter du 30 mars 2026.



Ville d'Isbergues

5A, place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

Envoyé en préfecture le 08/04/2026

Reçu en préfecture le 08/04/2026

Publié le **10 AVR. 2026**

ID : 062-216204735-20260330-26_02_08-DE



DCM 26.02.08

Le conseil municipal, après délibération, décide :

De créer :

- 4 postes d'adjoint technique à temps non complet à 50% ;
- 1 poste d'adjoint technique à temps non complet à 70% ;

De supprimer :

- 1 poste de rédacteur ;
- 1 poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.



David THELLIER
Maire de la Commune de
ISBERGUES
8 avr. 2026

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.